



MISE EN PÉRIL

DES CONDITIONS DE TRAVAIL ET DE SÉCURITÉ

FO JUSTICE PREJ NÎMES constate que l'entretien en octobre 2025 avec Mme GAU directrice ESP du ressort durant lequel notre organisation syndicale avait relevé plusieurs incohérences et plusieurs alertes sur les conditions de travail et de SÉCURITÉ n'a eu aucun impact positif sur le terrain.

À croire que les réunions et les entretiens ne sont effectués par l'administration que pour la dédouaner en cas d'incidents et/ou de mise en danger des agents durant leurs factions.

FO JUSTICE PREJ NÎMES prend acte que ses multiples alertes portées devant la directrice ESP ne sont pas prises au sérieux. Les conditions de SÉCURITÉ et de travail n'ont fait que se détériorer depuis nos derniers échanges .. !

FO JUSTICE PREJ NÎMES pointe du doigt le rajout de missions qui étaient dévolues à l'antenne de Béziers avant la création des ESR. Loin de nous l'idée de leur attribuer la faute car, nos collègues des ESR sont engagés sur des missions à leur niveau d'expertise. Pour **FO JUSTICE PREJ NÎMES**, c'est l'administration qui est fautive de ces dérives. Déshabiller l'un pour habiller l'autre !!!

Ce déséquilibre pourrait être atténué par la création d'une équipe ESR sur Nîmes. Lorsque l'on est dans l'incapacité d'avoir les effectifs à la hauteur de ses ambitions, on fait en sorte d'harmoniser les compétences et les moyens sur les divers PREJ de l'Occitanie.

FO JUSTICE PREJ NÎMES rappelle également que les agents récupèrent les missions annexes types JI, JLD et CI des ELSP de VLM qui sont de longues sur les assises de Montpellier. Là aussi ne peut on pas équilibrer les missions ? Ou, faut il comprendre que le PREJ de Nîmes est le fusible d'ajustement des missions extérieures de l'Hérault ?

FO JUSTICE PREJ NÎMES alerte l'administration. Les agents sont fatigués par les rythmes de travail et les cadences infernales des missions. Les conditions de travail et de SÉCURITÉ sont mises à rude épreuve. La fatigue, le stress sont des éléments qui accompagnent au quotidien les personnels durant leur faction. La volumétrie des heures supplémentaires est un curseur indéniable et prouve l'engagement des agents mais également qu'ils deviennent corvéables à merci. Au détriment de leur vie de famille bien évidemment !!!

VOUS EN FAÎTES QUOI DE LA PRISE EN COMPTE DE LA SANTÉ DES AGENTS ?

Concernant les missions longues sur PARIS ou dans le Nord de la France, pour quelle raison sommes nous pas affrétés sur les lieux par avion ? **FO JUSTICE PREJ NÎMES** évoque très souvent l'accumulation de la fatigue. Les longues missions sont énergivores. Pour autant, nous constatons que nos collègues de la DISP de Marseille ou de Paris eux bénéficient du transport aérien mais pas nous !!!

Lorsque nous ne récupérons pas la deuxième partie de leurs missions après leur vol, le PREJ leurs fournit un véhicule afin de se rendre sur le lieu de présentation.

Faut il comprendre une nouvelle fois que le PREJ de Nîmes est le fusible d'ajustement des autres équipages des autres ressorts lorsqu'ils sont de passage sur l'Occitanie ?

Face aux multiples incohérences, face aux dégradations des conditions de travail et de SÉCURITÉ des agents, **FO JUSTICE PREJ NÎMES** demande qu'une réunion avec les responsables du PREJ en présence de Madame GAU directrice des ESP d'Occitanie soit organisée.

FO JUSTICE PREJ NÎMES n'attend pas des heures de papotages autour d'une table mais bel et bien des réponses concrètes et rapides aux difficultés rencontrées. Une révision urgente de l'organisation du travail afin de respecter les cycles horaires et les temps de repos. Une véritable politique d'équilibre des missions sur le ressort et que la SÉCURITÉ soit au centre des débats.